

Le CH de Bastia porte plusieurs projets d'innovations organisationnelles en santé

Publié le 11/06/18 - 17h35 - HOSPIMEDIA

Publié le 11/06/18 - 17h35 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Publié le 11/06/18 - 17h35

Afin d'examiner les opportunités offertes par l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018 sur les innovations en santé, le CH de Bastia (Haute-Corse) a travaillé en partenariat avec le Centre national de l'expertise hospitalière (CNEH) pour élaborer plusieurs projets qui seront proposés à l'ARS dans les prochaines semaines, annonce le directeur du CH, Pascal Forcioli, dans la dernière lettre interne de l'établissement.

Transmise ce 11 juin à *Hospimedia*, la lettre précise que les projets étudiés portent sur plusieurs champs d'activité :

- l'organisation d'une activité dérogatoire de médecine d'urgence sur le CH de Corte dans le cadre du pôle territorial des urgences ;
- la réalisation d'une activité dérogatoire hors site de chirurgie cardiaque de pose de valves aortiques par voie percutanée (Tavi) en cardiologie ;
- la création d'une équipe mobile de soins de support ville-hôpital ;
- le développement des chimiothérapies orales à domicile en partenariat ville-hôpital ;
- la mise en place d'un projet de prévention, de repérage du diagnostic et de prise en charge de la fragilité chez la personne âgée dans le cadre d'un parcours ville-hôpital.

Les projets sont en phase de finalisation, précise Pascal Forcioli. Il indique par ailleurs qu'un projet intitulé "CICA'Corse" a été élaboré par l'union régionale des professionnels de santé (URPS) infirmiers libéraux de Corse en partenariat avec le CH de Bastia, afin de prendre en charge à domicile la cicatrisation. Il implique des infirmiers, des pédicures et podologues compétents en plaies et cicatrisations ou en plaies du pied diabétique et associe "*des référents médecins généralistes et spécialistes libéraux et hospitaliers dans la gestion du parcours*" de soin.

Une mission Igas en cours en Corse

Le directeur du CH de Bastia — également délégué de la FHF Corse — signale également qu'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) est actuellement menée sur l'offre de soins en Corse et doit se rendre au CH de Bastia "*début juillet*". Elle doit s'intéresser à la planification stratégique de l'offre de santé corse "*dans son ensemble au regard des besoins, de la gradation et de la sécurité des soins*", indique Pascal Forcioli. Elle doit aussi se pencher sur la performance actuelle et prospective des hôpitaux, dans un contexte de forte dégradation financière donnant lieu à un accompagnement national. Enfin, elle traitera de

"l'investissement hospitalier public et privé pour éclairer les orientations du schéma directeur immobilier à venir et contribuer à hiérarchiser les projets dans le cadre d'une vision globale et de long terme". Ce travail vient sans doute étayer le plan de modernisation pour garantir l'accès aux soins en Corse dont la présentation a été annoncée *"d'ici l'été"* par le président de la République, Emmanuel Macron, et le volet spécifique à l'Île de Beauté prévu dans le cadre de la stratégie nationale de santé (lire notre [article](#)).

Caroline Cordier

[Ecrire à l'auteur - Twitter](#)

Votre message sera envoyé en tant que : Pascal FORCIOLI (CH de BASTIA)

Ecrivez votre message...

Envoyer à l'auteur de cet article

Tous droits réservés 2001/2018 — HOSPIMEDIA